

Norvège

En 2009, le flux total d'immigration vers la Norvège a atteint 65 200 personnes, chiffre presque aussi élevé que le niveau record enregistré en 2008 (66 900). Sur ce total, 87 % étaient des étrangers et 13 % des Norvégiens. La baisse du flux d'immigration de 2009 s'explique principalement par le recul de l'immigration de Polonais (baisse de 38 %) qui n'ont été que 10 450 à venir en Norvège. Toutefois, les Polonais demeurent le principal groupe d'immigrés par la taille, devant les Suédois. Globalement, 58 % des immigrants étaient originaires des États membres de l'UE, et 31 % des nouveaux États membres (Europe centrale et orientale).

Du fait de la récession, la demande de main-d'œuvre a commencé à baisser durant l'automne 2008. Environ 16 500 personnes en provenance de pays autres que les pays nordiques ont immigré en Norvège avec l'emploi comme principal motif d'immigration, soit une baisse de 20 % par rapport à l'année précédente. Deux tiers de ces migrants étaient originaires des nouveaux pays de l'EEE d'Europe centrale et orientale, dont la moitié environ de Pologne. Comme les ressortissants des pays de l'EEE n'ont plus besoin de permis de séjour, et doivent simplement se faire enregistrer, le flux total d'entrée de migrants de travail de 2009 est sous-estimé, et la part réelle de la migration de main-d'œuvre dépasse les 38 %.

Par suite de la baisse de la demande de main-d'œuvre, le nombre de permis de travail accordés à des travailleurs qualifiés originaires de pays tiers a baissé, passant de 3 400 en 2008 à 2 600 en 2009. Ce recul concerne principalement les secteurs ayant le plus souffert de la récession comme le commerce de détail et le bâtiment. Dans d'autres secteurs comme ceux du pétrole ou de la construction navale, ainsi que dans les services rendus à la collectivité et de santé, le nombre de permis délivrés a continué d'augmenter.

Sur les 13 700 migrants admis en 2009 pour raisons familiales, près de 4 000 sont venus pour fonder une famille en se mariant ou en vivant maritalement. La plupart des migrants de cette catégorie sont originaires de Thaïlande, du Pakistan, de Turquie, des Philippines ou d'Irak, et environ la moitié sont venus vivre en Norvège avec une personne issue de l'immigration.

Courant 2009, le nombre de demandes d'asile a augmenté, passant à 17 200. C'est le deuxième chiffre le plus élevé jamais enregistré en Norvège et le nombre de candidats par habitant le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Les principaux pays d'origine sont l'Afghanistan, l'Érythrée, la Somalie et l'Irak. On compte aussi des apatrides (Palestiniens pour la plupart).

En 2010, le nombre de demandeurs d'asile a considérablement diminué, tombant à 10 000. Ce recul est

probablement dû aux différentes mesures de restriction qui incluent des efforts axés sur le départ des demandeurs d'asile déboutés. En 2009, le nombre de retours forcés a augmenté de près de 45 %, atteignant les 3 300. Le nombre de retours volontaires aidés a quasiment doublé pour s'établir à plus de 1 000. Courant 2010, les retours forcés et les retours volontaires aidés ont augmenté, pour atteindre 6 000 au total. De surcroît, en juillet 2010, un dispositif a été mis en place : il module le montant de l'aide à la réinsertion proposée en fonction du stade de la demande.

En 2009, près de 1 400 réfugiés sont arrivés en Norvège à des fins de réinstallation. C'est le nombre le plus élevé depuis 2003. Cette année-là, la préférence a été donnée à des réfugiés birmans venant de Malaisie, des réfugiés bhoutanais du Népal, des réfugiés afghans d'Iran, des Palestiniens apatrides du Proche-Orient et des réfugiés érythréens du Soudan.

En janvier 2010, une nouvelle loi sur l'immigration est entrée en vigueur. Elle durcit les critères d'obtention des permis en ce qui concerne la migration familiale, en particulier l'obligation de subvenir à ses propres besoins. En même temps, le droit au regroupement familial est renforcé pour les candidats auxquels a été accordée la protection subsidiaire au titre de la loi précitée. En vertu de la nouvelle loi, ces personnes se voient accorder le statut de réfugié, et sont donc dispensées de satisfaire aux critères de revenu et de subsistance.

Entre 2007 et 2010, chaque année, en même temps qu'il présente la proposition de loi de finances pour l'année suivante, le gouvernement a présenté un plan d'action pour l'intégration et la socialisation des immigrés et de leurs enfants. La fréquentation des établissements préscolaires par les enfants d'immigrés est passée de 54 % en 2005 à 71 % en 2009. Le taux de fréquentation de l'école et le taux d'activité des jeunes nés en Norvège de parents immigrés appartenant au groupe de 16-19 ans sont presque les mêmes que ceux de la majorité de la population. En 2009, 96 % des élèves dont les parents sont des immigrés sont passés directement du premier au second cycle de l'enseignement secondaire. Par ailleurs, plus de 60 % des personnes ayant mené à bien le programme d'accueil et de cours de norvégien réservé aux réfugiés adultes venant d'arriver en 2006 et 2007 se trouvaient un an plus tard munies d'un emploi ou poursuivaient des études.

Pour en savoir plus :

www.ssb.no/innvandring_en/
www.udi.no

Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

NORVÈGE

Flux migratoires d'étrangers Définition nationale	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Milliers			
					2000-04	2005-09	2009			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
Entrées	6.2	6.8	12.3	11.7	6.1	10.0	56.7			
Sorties	3.3	2.7	3.2	3.8	3.1	3.0	18.4			
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)	Milliers		Distribution (%)		10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers					
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	2008	2009	2008	2009						
Travail	3.5	2.7	7.2	6.2						
Famille (y compris la famille accompagnante)	12.0	12.3	24.6	28.5						
Humanitaire	4.8	6.2	9.7	14.4						
Libre circulation	28.6	22.0	58.5	50.9						
Autres	0.0	0.0	0.0	0.0						
Total	48.9	43.1	100.0	100.0						
Migrations temporaires	2005	2008	2009	Moyenne 2005-09						
<i>Milliers</i>										
Étudiants	4.3	5.9	5.8	5.2						
Stagiaires	0.3	0.3	0.3	0.4						
Vacanciers actifs	0.1	0.1	0.1	0.1						
Travailleurs saisonniers	22.7	35.3	10.9	28.3						
Personnel transféré au sein de leur entreprise	0.2	0.6	0.6	0.5						
Autres travailleurs temporaires	2.1	1.7	1.5	2.1						
Entrées de demandeurs d'asile	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Niveau			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
	2.4	1.2	3.0	3.6	3.0	2.1	17 226			
Composantes de la croissance de la population	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Milliers			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
Total	5.6	7.4	13.0	12.2	5.6	10.7	59			
Accroissement naturel	3.3	3.5	3.8	4.3	3.0	3.8	21			
Solde migratoire	2.0	3.9	9.0	8.1	2.6	6.9	39			
Effectifs de migrants	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Milliers			
<i>En % de la population totale</i>										
Personnes nées à l'étranger	6.8	8.2	10.3	10.9	7.3	9.5	527			
Population étrangère	4.1	4.8	6.4	6.9	4.3	5.8	334			
Naturalisations	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Niveau			
<i>En % de la population étrangère</i>										
	5.2	5.7	3.4	3.4	4.6	4.6	11 442			
Résultats sur le marché du travail	2000	2005	2008	2009	Moyenne					
<i>Emploi / population (%)</i>										
Hommes nés dans le pays de résidence	82.3	78.8	80.5	79.0	80.4	79.4				
Hommes nés à l'étranger	74.6	67.0	77.3	71.8	73.4	72.2				
Femmes nées dans le pays de résidence	74.6	72.9	75.8	75.1	74.2	74.3				
Femmes nées à l'étranger	63.5	59.8	70.6	66.4	63.5	65.0				
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>										
Hommes nés dans le pays de résidence	3.4	4.0	2.4	2.9	3.8	2.9				
Hommes nés à l'étranger	6.8	12.5	6.6	10.2	8.5	8.9				
Femmes nées dans le pays de résidence	3.2	3.9	2.2	2.2	3.6	2.7				
Femmes nées à l'étranger	5.3	8.5	4.3	6.6	6.8	6.2				
Indicateurs macroéconomiques	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Niveau			
<i>Croissance annuelle en %</i>										
PIB réel	3.3	2.7	0.8	-1.4	2.3	1.4				
PIB/habitant (niveau en USD)	2.6	2.1	-0.6	-2.6	1.7	0.4	39 138			
Emploi (niveau en milliers)	0.4	0.6	3.3	-0.6	0.1	2.0	2 508			
<i>Pourcentage de la population active</i>										
Chômage	3.4	4.6	2.6	3.2	4.0	3.3				

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932448051>